



**Séance du Bureau Syndical du  
Mercredi 13 Mars 2024 - 18h00  
au SMTD  
Membres en Exercice : 9**

**8 Membres présents** : Claude HEGO (Président du SMTD) - Christophe CHARLES - Christophe DUMONT - Damien FRENOY - Jean-Luc HALLE - Julien QUENNESSON - Robert STRZELECKI (Vice-Présidents) - Jessica TANCA (Vice-Présidente).

**1 Membre absent** : François CRESTA (Vice-Président).

**Était également présent** : O. VAN MASSENHOVE (DGS du SMTD).

**DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°2024\_12\_BS  
INSTALLATION D'UN ABRIBUS A LEWARDE ARRET « PLACE DES VESIGNONS »**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 15 février 2012 relative à la convention de mise à disposition du domaine public pour l'implantation de mobilier urbain, qui fixe les conditions d'implantation et de gestion de ces différents mobiliers,

Vu la délibération du Comité syndical n°20-07-1-6 en date du 29 juillet 2020, modifiée par la délibération n°2021-03-1-3 en date du 10 mars 2021, qui délègue au Bureau syndical le pouvoir de décider de l'implantation du mobilier urbain du SMTD dans son ressort.

Le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis a été sollicité par M. BRUNEL, Maire de LEWARDE, pour l'installation d'un abribus à l'arrêt Place des Vésignons en direction de ROUCOURT.

L'arrêt est desservi par la ligne 19 qui relie MARCHIENNES à SOMAIN – LEWARDE et ARLEUX pour effectuer son terminus au Collège Val de la Sensée.

La fréquentation de l'arrêt en direction d'ARLEUX est de **23 montées quotidiennes** en moyenne, chiffre issu des cellules compteuses et obtenu sur 2 jours de suivi.

**Il est demandé aux membres du Bureau Syndical de se prononcer sur l'installation d'un abri non publicitaire à l'arrêt « Place des Vésignons » à LEWARDE sur le tracé de la ligne 19 en direction d'ARLEUX.**

**Monsieur le Président met au vote.**

**Le Bureau après avoir délibéré**

Nombre de délégués en exercice : 9

Nombre de votants : 8

Suffrage exprimé : 8

Envoyé et reçu en préfecture le 29.03.2024

Publié sur le site le 29.03.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20240313-2024\_12\_BS-DE

Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0

**VALIDE l'installation d'un abri non publicitaire à l'arrêt « Place des Vésignons » à LEWARDE sur le tracé de la ligne 19 en direction d'ARLEUX.**

Fait à Guesnain,  
Le

Le Président,

**Claude HEGO**